



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Association sans but lucratif
reconnue d'utilité publique

Membre du
Comité Olympique et Sportif
Luxembourgeois



Affiliée à
L'Union Cycliste Internationale



et à
L'Union Européenne de Cyclisme



Strassen, le 22 octobre 2018

Pour promouvoir le cyclisme féminin, et après concertation avec l'UCI,
la FSCL propose d'ajouter l'article L. 1.3.045.1 comme suit :

- 1.3.045.1** Pour les épreuves du calendrier national, l'équipe ne peut avoir qu'un même équipement vestimentaire (couleurs et leur disposition) qui doit rester sans modification pendant l'année civile. Pour le reste la matière est réglée par la fédération nationale du pays où se déroule l'épreuve.
Pour les épreuves du calendrier international, les règles ci-après seront applicables aux coureurs membres d'une équipe régionale ou de club, à l'exception des coureurs qui sont également membres d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI.
- L.1.3.045.1** ***L'équipe féminine (à partir de la catégorie débutants) peut présenter un équipement vestimentaire (couleurs et leur disposition) différent.***

LA FSCL

Maison des Sports
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: +352 29 23 17
Fax: +352 29 23 18

www.fscl.lu

Email: info@fscl.lu

compte bancaire
Banque Raiffeisen
CCRALULL
LU17 0090 0000 4099 8007



ŠKODA

